

*des Princes Ec. Janvier 1726. 19*

„ Que l'Empereur donnera à la Regence de *Tunis* 20. pièces de Canon de bronze, pour servir à la défense des Fortereſſes de ce Pais, & 10. Canons de fer avec leurs affuts, & tout ce qui en dépend; que S. M. I. leur fournira auſſi une quantité d'outils & uſtencilles pour la conſtruction des Vaiſſeaux; que cette treve ſera ratifiée dans l'eſpace de 150. jours; que du jour de la ſignature il ne ſera plus permis de faire aucune priſe de part ni d'autre, & que ſi néanmoins on venoit à enlever quelque Vaiſſeau ou faire des Eſclaves, on ſera obligé de les relâcher, &c.

L'Eſcadre de Sa Hauteſſe a depuis fait voile vers *Tripoli*, pour ſolliciter cette Regence à ſuivre l'exemple de celle de *Tunis*; à quoi elle paroît, dit-on, fort diſpoſée, & on attend une heureuſe iſſue de cette Négociation.

### A R T I C L E III.

*Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable en ITALIE, depuis le mois dernier.*

I. **R**ome. Un Pape du génie de Benoît XIII. étoit digne des premiers ſiècles de l'Egliſe. Le Pontificat dégagé pour lors de l'embaras des affaires temporelles, ne demandoit dans ces tems heureux des Pontifes qui gouvernoient l'Egliſe, que de la piété, du zèle & de la charité, & perſonne ne peut diſconvenir que Benoît XIII. ne poſſede ces vertus à un degré éminent, & qui rendra ſa mémoire précieuſe & immortelle. Mais dans ce tems ſi reculé des Apôtres, les choſes ont bien changé. Des intérêts politiques demandent d'autres ſoins;